

SAMEDI 10 JUILLET 2021

L'association



&

La Ville de



Vous présentent

« Les 10 kms De St Jean »

Venez Courir et Découvrir ce beau village du Vallespir.



SOMMAIRE :

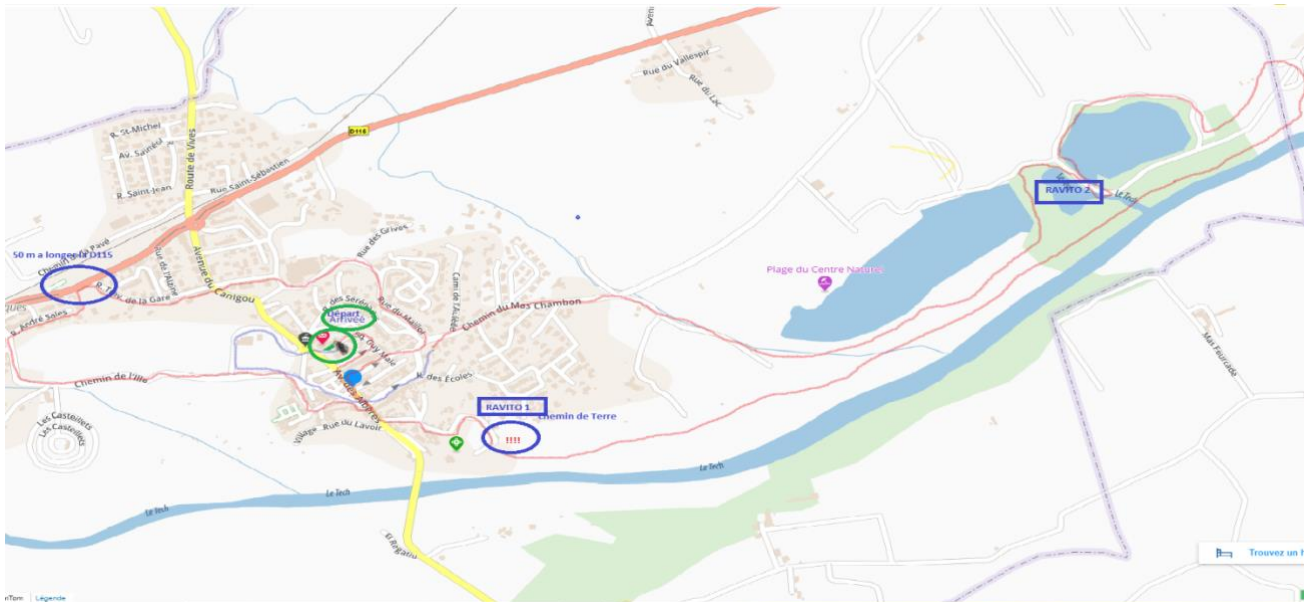
1. PRESENTATION DU PARCOURS 10 KM

2. PRESENTATION COURSES ENFANTS

3. REGLEMENT INTERIEUR

4. BULLETIN D'INSCRIPTION

1-LE PARCOURS DES 10 KMS



Le départ se fera **Square Guy Malé** sous l'arche qui sera posé juste devant le bureau de Poste, les coureurs s'élanceront vers **la Rue du Boulodrome** et rejoindrons **l'Avenue des Albères** jusqu'au Lavoir.

Ils prendront la Direction de la **Rue du Lavoir – Rue de la Mairie et Place Del Baills**, de là ils emprunteront le **Chemin de L'Ille** jusqu'au **Camping des Casteillets** et monteront dans le lotissement pour prendre la **Rue de La Liberté et la rue André Sales** ; ici ils emprunteront un **chemin privé** et longeront **la D115** sur 50 m pour reprendre la **Rue de la Traverse de la Gare** croiseront l'avenue du Canigou pour rejoindre la **Rue du 19 Mars 1962** et la **rue de la Briqueterie** et contourneront la **Briqueterie Ste Marcelle** pour rejoindre la **Rue André Maillol**, au bout de cette rue ils tourneront a droite et remonteront sur la **Rue de la Close** et reprendront **l'Avenue des Albères** jusqu'au **Chemin du Moulin** (1^{er} Ravitaillement Liquide) et s'engouffreront sur un petit sentier qui longe le **Tech** jusqu'au pont de l'autoroute (commune du Boulou), Puis ils reprendront un chemin de terre sablonneuse pour contourner le **lac dit des pêcheurs** iront jusqu'au Sanitaires du **Lac de St Jean** (2eme Ravitaillement Liquide) et reprendront les chemins communaux autour du Lac en passant devant « **Les Aventuriers de St Jean** » et longeront la voie verte pour récupérer le **Chemin du Mas Chambon**, et direction la **Rue des Ecoles** ils traverseront **l'Avenue des Albères** pour reprendre la **Rue de l'ancienne Poste** jusqu'au **Chemin de l'Ille** et contourneront le Groupe Scolaire et remonteront jusqu'au **rond-point** et passer la ligne d'arrivée au **Square Guy Malé**.



2- LE PARCOURS DE LA COURSE ENFANTS

Trois Parcours seront proposés aux enfants selon leur âge. Nous accepterons les enfants à partir de 4 ans jusqu'à 14 ans. Départ 18 h 00 - Remise des Prix 19 h 15.

- 4 – 6 ans Parcours de 400 m
- 6 – 10 ans Parcours de 800 m
- 10 – 14 ans Parcours de 1200 m

Le Départ et l'arrivée se feront aussi Sous l'arche au Square Guy Malé. Aucune Difficultés pour les enfants à l'acception des 10 – 14 ans qui devront remonter la pente du groupe scolaire.

Parcours 1 : Départ Square Guy Malé – Rue du boulodrome – Avenue des Albères – Arrivée Square Guy Malé.

Parcours 2 : Départ Square Guy Malé – Rue de la Close - Rue de la Poste – Arrivée Square Guy Malé.

Parcours 3 : Départ Square Guy Malé – Rue de la Close – Rue de la Poste – Chemin de l'Ille – Arrivée Square Guy Malé.



Avec la participation du service jeunesse de la ville de st jean Pla de corts



3- REGLEMENT

COVID – 19

Mesure autour du COVID-19 en application stricte a cette période - une attention particulière sera apporté aux gestes Barriere – Le port du masque sera Obligatoire jusqu’au départ de la course – Pas de Ravitaillement liquide et solide sur le parcours – Prise de Température lors de la remise des dossards le jour de la course- Organismes et Bénévoles seront munis de gants et de masques pour le bien être de chacun.

EPREUVE

« Les 10 Kms de St Jean » épreuve inscrite au calendrier des courses hors stade, est organisée par l’association Les Vigatanes Del Volo. Il s’agit d’une course à pied chronométrée, empruntant les rues et les chemins de la Commune de St Jean Pla de Corts Le lieu de départ et d’arrivée se situent sur le Square Guy Malé. Les départs des quatre courses seront donnés le samedi 10 Juillet 2021 à 18h00 – 18 h 15 et 18 h 30 pour les courses enfants et 19 h 00 pour « les 10 Kms de St Jean » Ces horaires de départ peuvent être aménagés par la direction de course, les concurrents en seront bien sûr informés via la newsletter, le site et la page Facebook de l’épreuve. Le temps de course pour l’épreuve des 10 km est de 2 h00.

NOUVEAUTES : 200 Dossards pour le 10 km en Solo et 50 Equipes pour le Relais 2 x 5 km Même Parcours.

ENVIRONNEMENT

*Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l’ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles.
Les emballages vides (gels, barres, boissons etc.) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les sites de départ, de ravitaillement et d’arrivée. Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu’au ravitaillement ou jusqu’à l’arrivée.*

SECURITE du PARCOURS

*Le coureur s’engage à n’emprunter que le parcours balisé. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles.
Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule.
L’organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.*

CERTIFICATS MEDICAUX C’est une condition obligatoire pour participer à une compétition.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, que les participants sont :

- Titulaires d'une Licence Athlétisme Compétition, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;
- Ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. **Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.**

La validité de la licence ou du certificat médical s'entend le jour de la manifestation.

Les inscriptions par Internet seront validées par les organisateurs dès la réception des documents demandés.

ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical par sa présentation directe ou la présentation d'une licence acceptée par la FFA.

ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants aux courses « **10 Kms de St Jean** » Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

DROITS A L'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs « Les Vigatanes Del Volo », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au « **10 Kms de St Jean** », sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ».

REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité le 10 Juillet de 09h à 12 h 30 et de 16 h à 18h30 sur le site de départ Square Guy Malé 66490 St Jean Pla de Corts. Le bureau des litiges pourra effectuer des modifications jusqu'à 18h30.

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par 4 épingles. **Le dossard doit être porté sur la poitrine ou sur le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course.**

ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un(e) participant(e) atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2021 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

4- INSCRIPTIONS ET TARIFS

Le montant de l'inscription est fixé à :

- 12 € pour « les 10 km de St jean »
- 14 € pour la course en Relais 2 x 7.00 €,
- 4 € pour les courses enfants

Les inscriptions se font à partir du site Internet www.class-chronosports.fr/nf avec paiement en ligne à partir d'une plate-forme bancaire sécurisée vous permettant de transmettre la photocopie de licence ou votre certificat médical. La date limite d'envoi des certificats médicaux est fixée au 08 juillet 2021. Passé ce délai, les certificats médicaux devront être apportés au retrait du dossard.

Mode de paiement : par carte bancaire sur le site internet.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

La signature parentale pour les mineurs est obligatoire pour leur participation à la course enfant

LES 10 KM DE SAINT JEAN

Samedi 10 Juillet 2021 Square Guy Malé 66490 St Jean Pla de Corts Départ 19 h

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville _____
Code postal _____
Numéro de téléphone : _____
E-mail : _____
Année de naissance : _____ Catégorie : _____ Sexe : H F
Licence : _____
Club ou Association : _____
Taille de tee-shirt : XS S M L XL XXL

CADRE RESERVE A
L'ORGANISATION

Numéro de dossard

- _____ Participe à la course des 10Km
 _____ Participe à la course des 10Km en relais
 _____ Participe à la course enfants

- Aucun ravitaillement, autant solide que liquide ne sera proposé le long de la course. Course en autosuffisance
- Droits d'engagement :**
 - 12.00 € pour la course en SOLO 10 km
 - 2 x 7.00 € pour la course en Relais
 - 4.00 € pour la course enfant

*Prévoir frais bancaires et de traitement lors de l'inscription en ligne
J'autorise l'organisateur à utiliser mon adresse électronique pour la diffusion des classements*

Attention : Pour la course, la réglementation des Courses Hors Stade fait obligation de présentation :

- Soit d'une licence délivrée par la FFA, la FF tri, la FFCCO ou la FFPM
- Soit d'une licence délivrée par une fédération agréée et mentionnant l'aptitude à la course à pied en compétition
- Soit d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition de moins d'un an.

- Je m'engage à annuler ma participation à la course en cas de symptôme de la covid 19 le jour de la course. (Nez qui coule, fièvre, toux)
- Je m'engage à prévenir les organisateurs au cas où je serais positif à la covid 19 dans les 10 jours suivants la course.

Je déclare avoir remis lors de l'inscription à l'organisation un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter et à l'accepter sans restriction. (Ce règlement s'applique aux concurrents de toute nationalité)

Inscriptions :

- Par Courrier : Dossier Complet « Les 10 km de St Jean » C/L SALAS
17 route du Paloll à la selva 66400 Céret
- Par internet : www.class-chronosports.fr.nf
- Sur place : Square Guy Malé à st jean Pla de corts le jour de la course de 9h30 a 16 h 00

Retrait des dossards : samedi 10 juillet dès 9h30

En cas d'annulation liée à la covid 19, les inscrits seront contactés pour choisir entre le report du dossard a date ultérieure ou le remboursement moins les frais liés a l'organisation.

Fait à _____ Le, _____

Signature :